



**Société Guinéenne du Patrimoine Minier  
(SOGUIPAMI)**

**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**  
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

N°

/SOGUIPAMI/20.....

## COMMUNIQUE DE LA SOGUIPAMI

Les administrateurs de la société anonyme dénommée, Société Guinéenne du Patrimoine Minier « SOGUIPAMI SA » se sont réunis au siège du Ministère des Mines et de la Géologie, sis à Conakry (commune de Kaloum), le **03 mai 2023** à partir de **10H30 GMT**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
2. Examen du rapport d'activités du premier trimestre 2023 de la SOGUIPAMI ;
3. examen et approbation du plan stratégique de la SOGUIPAMI 2023-2027 ;
4. examen et approbation du manuel de procédures administratives, comptables et financières de la SOGUIPAMI réactualisé ;
5. Questions diverses.

Au terme de la réunion, le conseil d'administration a adopté :

- 1. Le rapport du premier trimestre 2023** de la SoguiPami qui indique un **Chiffre d'affaires de 42 milliards de francs guinéens** et un résultat net comptable de **GNF 18,8 milliards soit 58% de plus que celui de Mars 2022 et 24% du résultat total de l'exercice 2022 ;**

La situation globale de la trésorerie est passée de **GNF 120 milliards** au 31 Décembre 2022 à **GNF 42 milliards au 31 Mars 2023**, soit une baisse de **GNF 78 milliards**, qui s'explique par les paiements de l'impôt sur les sociétés de 2022 de **GNF 34 milliards** et des dividendes à l'Etat de **GNF 50 milliards**, soit une contribution totale de **GNF 84 milliards au premier trimestre 2023.**

- 2. Le plan stratégique de la SOGUIPAMI 2023-2027** qui vise à faire de la SOGUIPAMI dans les 5 années à venir, une véritable société minière comme les autres. Dans ce document il est prévu la création de filiales par substances minérales, la diversification des opérations de la SOGUIPAMI par la réalisation des activités de sous traitances minières, le renforcement des effectifs du personnel et la formation aux métiers du futurs. Le conseil d'administration a invité la Direction générale de la SOGUIPAMI à procéder à la mise en œuvre de son plan stratégique dès cette année.
- 3. Le manuel de procédures administratives, comptables et financières de la SOGUIPAMI.** Ce manuel a été mis à jour pour l'adapter à l'évolution des activités de la SOGUIPAMI et prendre en compte les dispositions légales sur les marchés publics.

Le conseil d'administration a remercié le chef de l'Etat pour la signature du nouveau Décret portant statuts de la SOGUIPAMI. Ce décret crée les conditions favorables au développement de la société. L'affectation de l'immeuble Friabase abritant le siège de la société comme apport

en nature à la SOGUIPAMI, a été hautement appréciée par tous membres du CA qui ont invité la direction générale à sa rénovation rapide.

Le Directeur général de la Soguijami a, au nom de l'ensemble de ses collaborateurs, remercié les membres du CA pour leur soutien indéfectible dans la réalisation des objectifs de la société.

**La Cellule Communication de la SOGUIPAMI**

